Le Journal Officiel du District de Football

des Pyrénées-Orientales Pays Catalan





Fédération Française de Football Ligue d'Occitanie

District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



OFFICIEL 66 N°6 DU 19/09/25 SAISON 2025/2026



JOURNAL OFFICIEL
NUMERIQUE DU
DISTRICT DE
FOOTBALL DES
P-O PAYS CATALAN

Tél: 04.68.54.61.11770 avenue d'Argelès Sur
Mer 66100 PERPIGNAN

secretariat@pyreneesorientales.fff.fr http://pyreneesorientales.fff.fr

L'OFFICIEL 66 Salson 2025/2026

.

Horaires d'ouverture : • mardi, mercredi, jeudi 09h à 12h30 –14h à 18h.

 Lundi, vendredi 09h à 12h–14h à 17h.

N° et mail de l'astreinte des élus le week-end (uniquement)
A partir du vendredi 17h00
06 10 84 48 53
secretaire.general@pyreneesorientales.fff.fr



COMMISSION REGIONALE DES REGLEMENTS ET MUTATIONS

Séance du 10/09/2025

INACTIVITES: La Commission rappelle que, par principe, les inactivés partielles ou totales, doivent être déclarées par chaque club, via Footclubs, depuis son espace « Vie du club ».



Bureau du Comité Directeur

REUNION DU 18/09/25 - PV N°2

Président : Eric WATTELLIER

<u>Président Délégué</u> : Marc WATTELLIER <u>Vice-Président</u> : Hassan ACHLOUJ

<u>Vice-Président</u>: Vincent GRISORIO (excusé)

Vice-Président : Gérard ANCEL

<u>Secrétaire Général</u> : Christophe SALMERON <u>Secrétaire Adjointe</u> : Annick COUEFFEC

<u>Trésorier Général</u> : Olivier GRAVOSQUI (excusé)
<u>Trésorier Adjoint</u> : Régis SANCHEZ (excusé)
<u>Assiste</u> : Philippe REFFIER (directeur administratif)

- Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.
- Conformément aux articles 11.2.3 du règlement intérieur et 101 des règlements généraux de la Ligue d'Occitanie, les décisions des comités directeurs et bureaux des districts sont susceptibles d'appel auprès de <u>la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie</u> dans les conditions de forme et délai de l'article 190 des R.G. de La FFF.

CORRESPONDANCE

LFA: du 10/09/25, concernant la formation des formateurs pour les districts. Pris note.

FC ALBERES ARGELES: du 11/09/25, invitation à son AG du 19/09/25 à 19h00 au stade Eric CANTONA. M. Hassan ACHLOUJ sera présent.

PERPIGNAN AC: du 16/09/25, invitation à son AG Elective du 27/09/25 à 18h30 (au siège). MM. Christophe SALMERON et Marc WATTELLIER seront présents.

MOUVEMENT DES COMMISSIONS

Mme Marie-France MARTIN intègre la Commission des Règlements et Contenieux en lieu et place de la Commission de Discipline.

Le Président Eric WATTELLIER Le Secrétaire Général Christophe SALMERON

L'OFFICIEL 66 N°6 DU 19/09/25 SAISON 2025/2026

Page 3 sur 10

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

REUNION DU 16/09/25 - PV N°4

<u>Président</u> : Jean-Claude DELATRE <u>Secrétaire</u> : Régis SANCHEZ

Présents: Jean-Luc GARCIA, Katia GOZZO, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD

Excusés : Miguel GONZALEZ, Vincent VANDEVILLE

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

SENIORS

COUPE D'OCCITANIE

Tirage du 2ème Tour

8 matches : 16 équipes = 8 qualifiés

Tirage effectué par Marc WATTELLIER

Matches le 28/09/25 à 15h00 sur le terrain du club 1er nommé

1.	SALEILLES OC	RC PERPIGNAN MEDITERRANEE
2.	AS PRADES	FC CLAIRA ST LAURENT
3.	RF CANOHES TOULOUGES	FC LE BOULOU SJPC
4.	FC LE SOLER	SP PERPIGNAN NORD
5.	ATAC OC	OC PERPIGNAN
6.	FC ST CYPRIEN	SO RIVESALTES
7.	VILLELONGUE	CANET RFC
8.	CABESTANY OC	ELNE FC

Le match CABESTANY / ELNE doit se jouer le mercredi 24/09/25

3ème tour : 12/10/25

4 matches : 8 clubs = 4 qualifiés

CORRESPONDANCE

FC BANYULS DELS ASPRES: du 16/09/25, informant que suite à l'indisponibilité de son terrain, le match séniors D3 ASPRES / BARCARES se jouera le samedi 18/10/25 à 20h00. Eclairage de Banyuls dels Aspres classé classé E7 jusqu'au 07/02/2029 et demande faite plus de 3 semaines à l'avance, conformément à l'article 6 des épreuves officielles.

JEUNES

CORRESPONDANCE

RC PERPIGNAN MEDITERRANEE: du 15/09/25, demandant le report du match U13 Elite du 20/09/25 CANET / RC PERPIGNAN MEDITERRANEE. Vu l'accord écrit du club adverse, cette rencontre est remise au mercredi 24/09/25.

DEMANDES D'ENGAGEMENTS SUPPLEMENTAIRES

- 1. LES PHOENIX CATALANS: 1 équipe U13 Animation 2.
- 2. FC ILLE NEFIACH: 1 équipe U13 Animation 2.
- 3. SP PERPIGNAN NORD: 1 équipe U13 Animation 4.
- 4. FC THUIR: 1 équipe U13 Animation 3.
- 5. FC BECE VALLEE DE L'AGLY: 1 équipe U13 Animation 2.
- 6. ASPTT PAYS CATALAN 1

Création d'une Poule de 6 (5 journées) en attente (au cas où un club de plus s'engagerait). 1ère journée 04/10.

**Les clubs resteront en U13 Animation pour la 2ème phase.



- ▶ Demande d'engagement en U15 du FC ALBERES ARGELES. Cette équipe est intégrée en U15 Poule D.
- ► Suppression de l'entente FOURQUES TROUILLAS POLLESTRES en **U15 P/B**, l'équipe du **FC POLLESTRES reste dans cette Poule**.

FORFAIT D'EQUIPE

<u>US MINERVOIS</u>: 100€ Forfait d'équipe sur le match U19 du 13/09/25 ATAC / MINERVOIS. Les frais d'officiel sont à la charge du club forfait.

NON UTILISATION DE LA TABLETTE

<u>FAC CARCASSONNE</u>: 100€ Le club n'a fait aucune démarche pour utiliser la tablette pour le match U19 du 13/09/25 OCSM / CARCASSONNE



Tirage 1^{er} tour de Coupes du Roussillon U13, U15 et U17 le mardi 23 septembre à 16h15 - Matches le 02/11/25

U17

Cadrage 12 équipes : 6 matches (10 exempts) = 16 équipes qualifiées.

U15

Cadrage 16 équipes : 8 matches (8 exempts) = 16 équipes qualifiées

U13

30 équipes : 15 matches (1 exempt) = 16 équipes qualifiées



Aucun report de match ne sera accepté si le club n'a aucune licence enregistrée pour la rencontre.

RAPPEL: Pour des raisons calendaires à respecter, la Commission se réserve le droit de reporter à un mercredi les matches qui ne pourront pas se jouer à la date fixée et ce, pour quelque raison que ce soit.

Le Président J-C DELATRE Le Secrétaire Régis SANCHEZ

L'OFFICIEL 66 N°6 DU 19/09/25 SAISON 2025/2026

Page 6 sur 10

Commission du Football Féminin

REUNION DU 17/09/25 - PV N°4

Présents: François BARZIC, Annick COUEFFEC, Olivier DUBUISSON, Katia GOZZO

Excusée: Emmanuelle SIMON BAIG

Absent: ROCHET Fabrice

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

FOOT FEMININ TERRITOIRE

Le District des P-O a proposé au District de l'Aude la mise en place du championnat U17 F Territoire, compte tenu que seulement 4 clubs des P-O se sont engagés.

En attente de retour des clubs de l'Aude.

ENGAGEMENTS FOOT FEMININ

Championnat Féminines à 8 District

- 1. FC LE BOULOU SJCP 1
- 2. AS PRADES 1
- 3. RF CANOHES TOULOUGES 2
- 4. FC FEMININ ST FELIU D'AVALL 1
- 5. FC ST CYPRIEN 1
- 6. CABESTANY OC 1
- 7. ASC ST NAZAIRE 1
- 8. FC BAHO PEZILLA 1
- 9. FC POLLESTRES 1
- 10. FC DES ASPRES 1
- 11. FC ALBERES ARGELES 1
- 12. OL DU HAUT VALLESPIR 1
- 13. OC PERPIGNAN 1

Coupe du Roussillon Féminines à 8

- 1. FC LE BOULOU SJPC 1
- 2. AS PRADES 1
- 3. RF CANOHES TOULOUGES 1
- 4. FC FEMININ ST FELIU D'AVALL 1
- 5. FC ST CYPRIEN 1
- 6. CABESTANY OC 1
- 7. ASC ST NAZAIRE 1
- 8. FC BAHO PEZILLA 1
- 9. FC POLLESTRES 1
- 10. FC DES ASPRES 1
- 11. OL DU HAUT VALLESPIR 1

Coupe du Roussillon Féminines à 11

- 1. RF CANOHES TOULOUGES 1
- 2. CANET RFC 1

Challenge LE GOFF:

- 1. FC LE BOULOU SJCP 1
- 2. AS PRADES 1
- 3. RF CANOHES TOULOUGES 1
- 4. FC ST CYPRIEN 1
- 5. CABESTANY OC 1
- ASC ST NAZAIRE 1
- 7. FC BAHO PEZILLA 1
- 8. FC POLLESTRES 1
- 9. FC DES ASPRES 1
- 10. OL DU HAUT VALLESPIR 1

Championnat U15 F Territoire:

- 1. AS PRADES 1
- 2. RC PERPIGNAN MEDITERRRANEE 1
- 3. CABESTANY OC 1
- 4. ASC ST NAZAIRE 1
- 5. FC POLLESTRES 1
- 6. FC CORBIERES MEDITERRANEE 1 (580919)
- 7. FC ALBERES ARGELES 1
- 8. FOOTBALL FEMININ AQUAVIVA 1 (764399)

Coupe du Roussillon U15 F:

- 1. RF CANOHES TOULOUGES 1 (U15 Elite F Ligue)
- 2. AS PRADES 1
- 3. RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 1
- 4. CANET RFC 1 (U15 Elite F Ligue)
- 5. CABESTANY OC 1
- 6. FC POLLESTRES 1

Championnats U17 F:

- 1. AS PRADES 1
- 2. CABESTANY OC 1
- 3. ASC ST NAZAIRE 1
- 4. FC CERET 1

Coupe du Roussillon U17 F:

- 1. AS PRADES 1
- 2. CANET RFC (U18 Territoire F)
- 3. CABESTANY OC 1
- 4. ASC ST NAZAIRE 1
- 5. FC CERET 1

RAPPEL REUNION AVEC LES SECTIONS FEMININES

Une réunion des sections féminines (et tous les clubs qui souhaitent y participer) aura lieu le mardi 23/09/25 à 18h00 au siège du District, en présence du CTD DAP, Olivier ASTRUIT. A cette occasion, la mise en place de la nouvelle saison sportive sera évoquée ainsi que les journées festives (Halloween, Plateau de Noël, Pâques, Fêtes du Foot Féminin).

MUTES SUPPLEMENTAIRES DISPOSITION PRISE PAR LE COMITE DIRECTEUR

Demandes en suspens :

FC CERET: courriel du 08/09/25, demandant à attribuer 1 muté supplémentaire pour son équipe SENIORS D2 au titre de l'équipe U15F du GROUPEMENT PHOENIX SUD ROUSSILLON VALLESPIR (564916), qui a terminé son championnat 2024/2025. Le service juridique de la LFO a été sollicité pour suite à donner s'agissant d'un groupement ayant sa propre affiliation.

<u>LES PHOENIX CATALANS</u>: du 16/09/25, demandant à attribuer 1 muté supplémentaire pour son équipe U17 District au titre de l'équipe U15F du GROUPEMENT PHOENIX SUD ROUSSILLON VALLESPIR (564916), qui a terminé son championnat 2024/2025. Le service juridique de la LFO a été sollicité pour suite à donner s'agissant d'un groupement ayant sa propre affiliation.

La coordonnatrice Annick COUEFFEC

Commission Départementale des Arbitres

Procès-verbal de la réunion CDA du 12 septembre 2025

<u>Présent</u>: ACHLOUJ Hassan – PEREZ Gérard - Bruno CAZORLA – DOUAY Kévin – GUERIOT Christophe – GIL Boris – ROMERO Didier – MARTINS Nelson – PARES Thierry – CRESCI Dorian – BODEN Olivier

1) Correspondance

Florian SANDLER : Cet arbitre a envoyé un courriel à la CDA pour informer de sa démission avec effet immédiat. La CDA prend note de cette démission et le remercie pour les services accomplis au sein de l'arbitrage catalan.

Nassim TISSINTI : Cet arbitre a envoyé un courriel à la CDA pour informer de sa démission avec effet immédiat. La CDA prend note de cette démission et le remercie pour les services accomplis au sein de l'arbitrage catalan.

Mohamed TAHBOUN: Cet arbitre a envoyé un courriel à la CDA pour informer de sa démission avec effet immédiat. La CDA prend note de cette démission et le remercie pour les services accomplis au sein de l'arbitrage catalan.

Le Président Boris GIL Le Secrétaire Kévin DOUAY

